

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 15 (1927)

Heft: 252

Artikel: "Journée éducative" de Neuchâtel : 29 janvier 1927

Autor: Porret, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259088>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

une fois les chiffres cités plus haut le justifient. Sera-t-il pourtant permis ici, à une auditrice fidèle de ces quatre séances, et qui se reconnaît humblement très profane en la matière, de dire qu'elle a été surprise de cette unanimité dans la condamnation du divorce ? et surtout alors de la façon dont cette condamnation a été prononcée par le plus fougueux et le plus ardent des orateurs de cette série, M. E. Pourésy ? Alors que ses prédécesseurs avaient tous reconnu qu'il est des cas où le divorce est « un mal nécessaire » comme l'avait écrit M. Marino, ou que « la dignité de la famille exige une séparation » comme l'avait dit M. Bolle, M. Pourésy a foncé sur le divorce, le mettant au même rang que les chancres moraux qu'il combat par ailleurs si vaillamment, et sans paraître supposer un instant que, aux exemples qu'il citait, pourraient en être opposés d'autres prouvant que, si dans certains cas, le divorce est un malheur, dans d'autres il est une délivrance. Qui donc, pour ne relever que ce fait, n'a pas compris que cette malheureuse dont il a entretenu son public, infectée par son mari d'une maladie qui ne pardonne pas, ait exigé sa séparation ? et n'est-ce pas bien plutôt le fait d'avoir été ainsi contaminée, par celui en lequel elle avait mis sa confiance, qui a fait d'elle une misérable épave, que celui d'avoir voulu rompre un lien conjugal devenu une abominable chaîne ? Qui de nous ne pourrait citer des noms de femmes pour lesquelles la vie n'est devenue possible qu'après l'obtention de leur divorce ? Et qui de nous enfin voudrait revenir en arrière, aux législations qui ignorent encore le divorce ? Songeons aux efforts accomplis, aux luttes menées, et dont M. Marino a refait brièvement l'histoire en France, pour introduire cette mesure qui fut, en même temps qu'un progrès social, une mesure de salut pour la femme ?... « Répudiation, annulation, sous les formes les plus diverses, l'homme a toujours trouvé moyen de se débarrasser de la compagne qui le gênait, écrit à ce sujet un collaborateur du *Genevois* dans un article excellent. Et cette séparation, devenue légale, offre au moins à la femme qui en est généralement victime la possibilité de se défendre, de faire valoir ses droits et ceux de ses enfants. Elle lui permet même, si elle est réduite à un rôle de souffre-douleur, de prendre l'initiative d'une rupture, ce qu'elle ne pouvait guère oser autrefois. Il y a des cas abominables, révoltants, où une honnête femme ne peut plus accepter de former une seule famille avec un criminel ou une brute... » Rien n'est plus juste.

Et c'est pourquoi nous avons un peu regretté que les conférences du Cartel genevois H. S. M. aient pu, dans leur ensemble, donner l'impression d'une campagne menée contre le divorce, alors que l'intention de leurs organisateurs était plutôt, nous le croyons, de crier « garde à vous » à l'abus des divorces. Garde à vous aux mariages hâtivement conclus, puis liquidés aussi facilement qu'entre deux danseurs qui se quittent après un tour de valse (on nous pardonnera cette comparaison démodée !) Garde à vous à ceux qui unissent leur vie sans avoir compris les responsabilités sérieuses incombant à ceux qui fondent un foyer ; garde à vous à ceux qui, sous couleur de la « grande passion » qui les a touchés, rompent délibérément leur engagement — quitte à recommencer plus tard, car une fois entré dans cette voie, on a toute chance de continuer. Garde à vous aux âmes frivoles, insouciantes, faibles, légères, incapables de volonté et d'effort, incapables de persévérance et d'abnégation : nous applaudissons des deux mains. Mais nous ne voudrions pas non plus que ce cri d'alarme fût seulement interprété dans son sens négatif, et c'est ce que nous avons tenu à dire ici.

J. GUEYBAUD.

« Journée éducative » de Neuchâtel

29 Janvier 1927

A son tour, Neuchâtel a eu sa « Journée éducative », plus restreinte que ne le furent celles de Lausanne, mais non moins réussie. Le sujet traité : *La préparation maternelle et sociale des jeunes filles*, prête évidemment à la controverse ; mais la qualité des organisateurs : Commission d'éducation nationale de l'Alliance N.S.F.S., *Pro Juventute*, Société Pédagogique, était garante qu'il ne serait pas envisagé de façon étroite et réactionnaire.

M. A. Borel, chef du Département de l'Instruction publique, inaugura la journée par un discours d'un esprit très large et compréhensif. Il constata que, si c'est une erreur que de copier servilement l'école féminine sur l'école masculine, il est pourtant des domaines où les études doivent être identiques, lorsqu'il s'agit de la préparation à une carrière scientifique. Le dernier mot en pédagogie n'a pas été dit, et M. Borel assure de tout son intérêt les organisateurs de la « Journée éducative ».

M. Graz, secrétaire de *Pro Juventute*, M^{lle} Evard, de la Commission d'éducation nationale, suppléant à l'absence très regrettée de M^{me} Piczyska et de M^{lle} Serment, M^{lle} Evard préside avec brio, et, de plus, présente une étude très fouillée sur *Le petit enfant comme centre d'intérêt en pédagogie*. Elle est arrivée à déterminer les âges où l'instinct maternel s'affirme très fort chez la fillette ou l'adolescente, pour subir ensuite des éclipses, et disparaître, suivant des phases à peu près constantes dans l'ensemble des individus. Profiter de ces périodes d'ardeur pour préparer la jeune fille à sa vocation maternelle, voilà ce que propose M^{lle} Evard. M^{me} Golay-Oltramaré, Dr méd., de Genève, déplore l'ignorance générale des jeunes mères et ses effets funestes sur les nouveaux-nés, et donne des indications pratiques sur *L'hygiène de la petite enfance*. M^{lle} Audemars, de la Maison des Petits de l'Institut Rousseau, parlant de *Nos petits et des voies nouvelles de l'éducation*, tire de son expérience des exemples charmants de la sollicitude précoce des enfants pour leurs cadets. Ce précieux instinct existe chez les garçons comme chez les filles ; il appartient à l'éducateur de l'éveiller. M^{lle} Giroud, directrice de l'École pratique de service social, à Paris, voudrait voir cet instinct de protection s'exercer de bonne heure dans un champ plus étendu. *La culture du sens social chez les jeunes* se fera par des visites et des stages dans des établissements philanthropiques.

Cette journée, déjà si riche en aperçus féconds, trouva son épaulement dans la conférence de M^{lle} E. Dutoit, présidente nationale des Amies de la jeune fille, sur *La maternité sociale*. Certes, c'est par la maternité que la femme donne son plein ; mais celle qui ne sera jamais mère n'a qu'à ouvrir les yeux sur le monde de misères et de douleurs qui réclament son secours : mieux encore qu'elle s'emploie à les empêcher (et le suffrage féminin en est le moyen le plus efficace). Alors, elle aura, elle aussi, pleinement accompli sa destinée de mère.

Ce que l'on ne saurait rendre, c'est le ton pathétique de ces paroles, venant du fond de l'âme ; et nous tenons à dire, dans ce journal, notre reconnaissance d'avoir entendu la cause suffragiste soutenue par une si noble apôtre.

Il est regrettable que, du fait d'une publicité tout à fait insuffisante, cette dernière conférence n'ait pas réuni un public aussi nombreux que celui qui se pressait à l'Aula de l'Université le matin et l'après-midi, et que les personnes déjà reparties pour Genève, Bâle, Zurich, etc., n'aient pas été largement remplacées par des auditeurs neuchâtelois. Cette réserve faite, on peut louer l'excellente organisation de cette journée. Le succès en est dû, pour une très grande part à M^{lle} Evard, qui s'est dépensée sans compter, et à qui il convient de rendre un hommage particulier.

E. PORRET.

BROCHURES REÇUES

MAURICE VEILLARD, Dr en droit : *Comment prévenir l'indigence des familles nombreuses ?* (Tirage à part de *Der Armenpfleger*.) — Dr MAURICE MURET, professeur à l'Université de Lausanne : *L'avortement au point de vue du médecin*. (Tirage à part de la revue *Pro Juventute*.) Deux brochures ; 30 et 25 cent. Editions du Secrétariat romand H. S. M., Grand Pont, 2, Lausanne.

Le Cartel romand d'Hygiène sociale et morale, dont nos lecteurs